

Sommaire :

1. Communiqué de presse SVM
2. Rappel : site COVID dédié et groupe Facebook

Communiqué de presse

**Coronavirus. Point de situation de la SVM du 27 mars
2020**

Les médecins vaudois mobilisés et inquiets

L'ensemble du corps médical vaudois est mobilisé contre la pandémie de coronavirus. Après une période d'incertitude juridique et de très faible fréquentation, la majorité des cabinets médicaux sont rouverts et effectuent des consultations, y compris à distance. Seuls les cabinets touchés par le coronavirus ou devant encore prendre des mesures de biosécurité sont provisoirement fermés. Pour la santé de la population aujourd'hui et demain, la SVM demande aux autorités d'assouplir au plus vite et au maximum les limitations de pratiques imposées en urgence, et d'envisager à terme des mesures de soutien économique de manière à

garantir le maintien de la capacité à prendre en charge l'ensemble de la population pendant, mais aussi après l'épidémie.

Médecins installés ou hospitaliers, médecins spécialistes ou généralistes, médecins de ville ou de campagne, et même des médecins retraités, l'ensemble du corps médical vaudois est actuellement pleinement mobilisé et solidaire contre la pandémie de coronavirus. Près de 200 médecins retraités ou avec des disponibilités résiduelles se sont aussi portés volontaires auprès du Canton pour soutenir le dispositif de crise en cas de besoin. Des initiatives solidaires de médecins en cabinet pour dépister en toute sécurité les patients covid-19 ont été prises spontanément en différents endroits du canton.

Une deuxième urgence : garantir l'accès aux cabinets médicaux et leur fonctionnement à pleine capacité

Au-delà de la lutte prioritaire contre la pandémie, la SVM est inquiète pour la capacité opérationnelle des cabinets médicaux, confrontés depuis le 16 mars à des limitations fortes de pratique imposées par la Confédération, qui a interdit par voie d'ordonnance les "traitements et interventions non-urgents". Si les cabinets doivent rester ouverts, comme l'a précisé le Médecin cantonal vaudois le 20 mars après quatre jours de grande incertitude juridique où des cabinets ont fermé, leur pratique est désormais limitée. Chaque spécialité médicale devrait ainsi soumettre ces prochains jours au Canton une liste d'interventions considérées comme indispensables, qu'ils auraient encore le droit de pratiquer.

Pour la SVM, cette limitation de pratique visant à éviter des déplacements de personnes fragiles ou malades et leur regroupement dans les salles d'attente des cabinets, était bien sûr justifiée dans l'urgence, mais doit désormais être assouplie au plus vite. Tous les cabinets ouverts ont en effet déjà pris des mesures pour séparer les flux de patients atteints ou potentiellement atteints du

coronavirus et ainsi garantir la biosécurité des lieux d'attente, de consultation et de traitement pour tous les autres. Ils peuvent donc être considérés comme sûrs et devraient avoir le droit de recevoir tous leurs patients, quelles que soient leurs demandes.

En cas de problème de santé, suspicion de COVID-19 ou autre, appeler son médecin !

"Nous ne devons absolument pas perdre de vue que tous les autres besoins médicaux, qui concernent 99% de la population, n'ont pas disparu avec le coronavirus, avertit le Dr Philippe Eggimann, président de la SVM. Il est essentiel que la population puisse continuer de contacter son médecin lorsqu'elle en a besoin, et puisse le consulter le cas échéant. Sinon, non seulement après le coronavirus mais ces prochaines semaines déjà alors que le pic n'est pas atteint, nous devons affronter une deuxième vague épidémique, cette fois composée d'urgences médicales de tous ordres, à cause de problèmes de santé ignorés, détectés trop tardivement, ou qui se sont aggravés pendant des semaines ou des mois faute de traitement. On constate aussi que de nombreux patients ont annulé ou repoussé des consultations ces 15 derniers jours, pour ne pas surcharger leur médecin. Il faut maintenant qu'ils pensent de nouveau à leur santé et l'appellent en cas de problème!"

Et assurer la survie des cabinets pour soigner la population, maintenant et après l'épidémie.

Permettre aux cabinets médicaux de travailler normalement est un double enjeu sanitaire et économique. "S'ils ne peuvent que prendre en charge des urgences pendant des mois, mais doivent rester ouverts en permanence, il faudra très rapidement placer de nombreux cabinets sous assistance respiratoire

économique" analyse Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM. Comme toutes les PME, les cabinets ont des coûts fixes, parfois très importants selon les spécialités : personnel, loyers, leasings équipements médico-techniques, et bien sûr impôts. De nombreux médecins ont peur de devoir déposer le bilan avant l'été, si on les empêche de soigner leurs patients.

La SVM demande ainsi aux autorités fédérales et cantonales d'assouplir au plus vite et au maximum les limitations de pratiques imposées en urgence. Pour sa santé, aujourd'hui et demain, la population a impérativement besoin d'un réseau dense de cabinets médicaux de proximité et de spécialistes, reconnu comme l'un des meilleurs et auxquels nous devons une qualité de santé et espérance de vie parmi les plus élevées au monde.

Télémédecine. La communication avec les patients et entre médecins : un enjeu de taille.

De nombreux médecins ont pris ces derniers jours l'initiative de contacts téléphoniques avec leurs patients à risque, dans le cadre d'une **large opération de prévention primaire coordonnée entre la SVM et Médecins de Famille Vaud**. Parallèlement, la SVM travaille d'arrache-pied pour que soient mises très rapidement à disposition des médecins vaudois en cabinet des solutions adaptées de télémédecine, face à la nécessité de réaliser de nombreuses consultations à distance. Il s'agit au minimum de pouvoir à court terme permettre aux cabinets d'émettre facilement attestations d'arrêts de travail et ordonnances pour leurs patients.

Enfin, un effort important a été fourni par la SVM ces derniers jours pour permettre à ses membres d'accéder facilement aux informations indispensables et échanger entre eux, à distance. Depuis le 17 mars, un site de crise INFOS

COVID-19 réservé aux membres de la SVM a été mis place afin que chacun puisse y retrouver les principales informations et documents utiles sur la pandémie. Un groupe Facebook privé a été ouvert (300 médecins l'ont déjà rejoint), ainsi qu'une page Facebook pour échanger avec la population. En remplacement de l'Assemblée des délégués (le "Parlement des médecins vaudois"), une large visio-conférence a été mise en place le 26 mars pour permettre aux délégués des groupements régionaux et de spécialités de pouvoir échanger sur la crise actuelle.

Rappel : site spécial COVID-19 et groupe Facebook pour les membres SVM

La Société Vaudoise de Médecine (SVM) a créé pour ses membres uniquement un site spécial dédié au COVID-19 avec des actualités, une FAQ et des informations utiles.



Vos identifiants personnels (nom d'utilisateur/mot de passe) habituels du site de la SVM sont nécessaires pour vous connecter. Si n'avez pas encore d'identifiants personnels, que vous les avez oubliés, ou si vous rencontrez des difficultés pour vous identifier, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la SVM: info@svmed.ch.

En cette période de crise sanitaire, la SVM a mis en place sur Facebook un espace d'expression complémentaire facile d'accès pour vous permettre d'échanger, voire de vous entraider, directement entre membres de la SVM.

Ce groupe Facebook privé intitulé « Membres de la Société Vaudoise de Médecine » est réservé exclusivement aux membres de la SVM. Il est dès à présent accessible aux détenteurs d'un compte Facebook en cliquant sur le lien ci-dessous. **Le mot de passe à indiquer pour que votre demande d'adhésion puisse être acceptée par les administrateurs est « 1829 »**, soit l'année de fondation de la SVM (vous devrez répondre à une question d'identification avant d'être ajouté à ce groupe).

Si vous n'avez pas encore de compte, vous aurez la possibilité d'en créer un facilement après avoir cliqué sur le lien précédent.

La SVM a par la même occasion ouvert une page [Facebook publique](#) « Société Vaudoise de Médecine », que nous vous invitons aussi à suivre. Celle-ci nous permettra de communiquer plus facilement avec la population, largement présente sur ce réseau social.

Nous espérons que ces nouveaux canaux sauront répondre à vos besoins et en profitons pour vous rappeler que la SVM est aussi présente sur les plateformes [LinkedIn](#) et [Twitter](#) ; et que le [Blog de la SVM](#) est également à votre disposition pour y proposer des contributions plus développées.

SVM

Chemin de Mornex 38 – CP 7443 – 1003 Lausanne

tél: 021 651 05 05 - fax: 021 651 05 00